



Communiqué de presse

Paris, le 31 janvier 2020

Intermarché et SOIGNON s'engagent pour la filière caprine grande oubliée de l'an I des États Généraux de l'Alimentation

La filière caprine fait aujourd'hui face à deux grands défis :

- S'inscrire dans la dynamique des États Généraux de l'Alimentation afin de revaloriser le prix du lait de chèvre français à hauteur de la hausse des coûts de production dans les élevages ;
- Reconquérir des volumes suite à deux sécheresses consécutives et en prévision des nombreux départs en retraite à venir chez les producteurs, alors que la consommation des produits au lait de chèvre français est dynamique.

Dès le mois de novembre, la Fédération Nationale des Éleveurs de Chèvres (FNEC) a « tiré la sonnette d'alarme » sur la situation dramatique des éleveurs et de la filière.

C'est pourquoi, premier binôme distributeur/industriel coopératif à s'inscrire dans la dynamique des EGA pour la filière caprine, Intermarché/Netto et Eurial, branche lait d'Agrial s'engagent sur une revalorisation des prix d'achat du lait de chèvre français et appellent, au côté de la Fédération Nationale des Éleveurs de Chèvres, à plus de transparence.

Intermarché/Netto et Eurial, branche lait d'Agrial concluent donc un accord inédit, qui engage Intermarché/Netto sur une hausse des prix d'achat du fromage de chèvre français de marque nationale SOIGNON et des produits de marque distributeur d'origine France de l'enseigne, qui permettra à Eurial, branche lait d'Agrial de revaloriser le prix du lait aux producteurs à hauteur de 749€/1000L pour les volumes concernés par la marque SOIGNON en France, toutes primes comprises. De son côté, la Coopérative Agrial reversera l'intégralité des hausses consenties à ses 600 éleveurs adhérents.

Pour Jacky Salingardes, éleveur de chèvres et Président de la FNEC « À l'œuvre depuis plusieurs mois pour sensibiliser les enseignes de la distribution et les pouvoirs publics sur la situation de la filière caprine, la FNEC se félicite qu'Intermarché ait donné le ton avec la signature de cet accord permettant au leader du marché du fromage de chèvre de donner une perspective positive à la filière caprine. J'attends maintenant que les autres enseignes de la distribution suivent le même chemin. En effet, c'est une première marche nécessaire pour atteindre notre objectif de prix moyen annuel de 790 € / 1000 L pour produire un lait de qualité « origine France » en accord avec les attentes sociétales ».

Pour Mickael Lamy, éleveur caprin et Président du métier lait de chèvre d'Agrial « La filière caprine est à un tournant de son histoire : alors que la collecte française peine à répondre à la demande des consommateurs en fromage de qualité d'origine française, nous devons pouvoir assurer à nos éleveurs une rémunération à la hauteur de l'astreinte de notre métier et de nos coûts de production. L'ensemble des parties prenantes de la filière doit donc se répartir la valeur en ce sens pour attirer de futurs éleveurs. Cet accord est une première étape pour atteindre cet objectif. Je lance un appel pour que cette prise de conscience d'Intermarché fasse écho chez l'ensemble des acteurs de la distribution. »



Pour Thierry Cotillard, Président d'Intermarché et Netto « *Impliqués depuis le lancement des EGA auprès des producteurs de lait de vache, nous élargissons nos engagements en faveur du monde agricoles en acceptant une hausse des prix d'achat pour la filière caprine. Intermarché est le premier distributeur à affirmer son soutien à cette filière souvent méconnue et en difficulté, avec une démarche de partage de la valeur au profit des producteurs. Nous manifestons une nouvelle fois notre volonté de construire un modèle plus pérenne et transparent, où tous les acteurs prennent leurs responsabilités.* ».

À propos de la FNEC

Créée en 1958, la Fédération Nationale des Éleveurs de Chèvres (FNEC) représente les plus de 6 000 éleveurs de chèvres français, qu'ils soient livreurs de lait en laiterie ou producteurs de fromages fermiers. Elle œuvre au quotidien pour la représentation des producteurs caprins et pour la défense du métier d'éleveur de chèvres.

Contact presse : Sophie Espinosa – 06 37 47 11 68

À propos de SOIGNON

Spécialiste du lait de chèvre depuis plus de 120 ans, SOIGNON est le leader du fromage de chèvre en France. La marque appartient à une Coopérative de près de 600 éleveurs de chèvre avec lesquels elle construit une relation de confiance et de proximité, afin de réussir ensemble et de fournir aux consommateurs le meilleur du lait de chèvre dans le respect de l'environnement et des hommes. Un lien qui permet de garantir des débouchés durables à ses éleveurs adhérents mais aussi de maintenir un véritable dynamisme agricole régional.

SOIGNON est commercialisée par EURIAL, la branche lait du groupe Coopératif Agrial.

Contact presse : Clément DECORNE – c.decorne@agrial.com - 07 60 98 79 69

À propos d'Intermarché

Avec 1 838 points de vente Intermarché en France (déclinés en 4 formats : super, contact, express, hyper), l'enseigne au modèle unique de "Producteurs & Commerçants" est le 2^e distributeur indépendant de l'Hexagone. Intermarché et Netto (295 points de vente en France) sont des enseignes du Groupement Les Mousquetaires. Le "mieux produire" et le "mieux manger" sont deux "combats" dans lesquels Intermarché s'engage : "Mieux produire", c'est soutenir une production française et responsable. "Mieux manger", c'est aider les Français à manger un peu mieux tous les jours. Le Groupement Les Mousquetaires est l'un des acteurs majeurs de la grande distribution. Créé en 1969, fondé sur l'initiative privée, le Groupement rassemble plus de 3 000 chefs d'entreprise indépendants et 150 000 collaboratrices et collaborateurs.

Contact presse : Source RP - 01 85 78 66 36

Michelle Kamar - michelle@source-rp.com

Charlotte Rabilloud - charlotte@source-rp.com